métropole

LE MAGAZINE #105

OCT. 2022

angersloiremetropole.fr

RENCONTRE

“Tenir nos engagements”

angers loire métropole
communauté urbaine

Ce que j'emporte d'Angers

JEAN-PATRICE CAMPION

Christophe Béchu
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Le 4 juillet dernier, le président de la République et la Première ministre m'ont nommé au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. C'est avec fierté et humilité que je suis entré dans les murs de ce ministère en arrivant de la place Beauvau et du ministère délégué chargé des Collectivités territoriales.

Je mesure les attentes fortes des Français et l'importance de la feuille de route confiée par la Première ministre. Le réchauffement climatique n'est pas une vue de l'esprit, c'est une réalité concrète et palpable que chacun a pu mesurer cet été entre les canicules, les feux de forêt et la sécheresse.

La tâche est immense et appelle la mobilisation de tous. Pour cela, je sais compter sur ce qu'Angers m'a appris, sur ce que vous m'avez apporté.

La mobilisation générale appelle le dépassement des clivages. L'écologie n'est ni de droite, ni de gauche. Les mesures sont efficaces ou elles ne le sont pas. Cela implique de tendre la main, de constituer des équipes qui dépassent les frontières partisanes traditionnelles. Je mesure, au regard des critiques provenant notamment d'une partie des extrêmes, que beaucoup n'y sont pas prêts. Nous, nous le sommes. Ce dépassement des clivages, nous l'avons mis en place dès 2014 lors de mon élection, nous inscrivant ainsi en fidélité à ce qu'était le monniérisme. Ce dépassement, c'est aussi la marque de fabrique de notre Président.

La mobilisation générale appelle la confiance. La confiance dans les territoires qui savent mieux que quiconque ce qui est bon au plus près du terrain, ce qui fonctionne. La transition écologique ne pourra se faire qu'avec la participation active des régions, des départements, des villes. L'enjeu est de taille et chacun doit y prendre sa part. L'association des territoires, c'est ce que j'ai appris au Sénat pendant six ans, en représentant l'Anjou, ou à la tête d'Angers Loire Métropole où les 125 habitants de Béhuard ont autant de poids que les 155 850 d'Angers au sein de la commission permanente. Associer les territoires, nous nous y employons avec le fonds vert d'accélération de la transition écologique et les réflexions en cours sur le budget vert des collectivités.

Dépassement des clivages, confiance dans les territoires, voilà ce qui guide mon action, voici ce qui a fonctionné ici, ce qui a fait d'Angers la ville la plus verte de France. Face aux épreuves ou à l'adversité, je sais pouvoir compter sur ce lien de confiance et de réconfort qui me relie à vous. ■

THIERRY BONNET

"Notre cap

Jean-Marc Verchère est le nouveau maire d'Angers et le président de la communauté urbaine. Il succède à Christophe Béchu, appelé au gouvernement pour être le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Rencontre avec les deux hommes autour des enjeux et des priorités pour Angers et pour le territoire.

Directeur de la publication: Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef:** Nathalie Maire. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 13205-MEP. **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 68 500 exemplaires. **Dépôt légal:** 3e trimestre 2022. **ISSN:** 1772-8347.

Jean-Marc Verchère et Christophe Béchu.

: tenir nos engagements”

Monsieur le ministre, arrivez-vous à garder un œil sur Angers et son territoire ?

Christophe Béchu Les responsabilités que j'ai désormais sont tellement intenses que j'y consacre toute mon énergie et tout mon temps. Ces dernières semaines, j'ai dû prendre mes marques, mais le rythme qui sera le mien ménagera toutes les semaines, sans exception, un temps pour suivre les dossiers angevins. C'est un moyen de garder un contact avec le réel. La ville, c'est l'endroit de la mise en application des politiques nationales. Or, trop souvent, nos concitoyens, à raison, et même nous les élus, nous nous plaignons parfois d'un certain décalage. Celui d'avoir des textes théoriques qui sont difficiles à appliquer. Pour éviter de tomber dans ce travers, je veux garder ce lien permanent avec Angers qui est le bon endroit, le bon échelon pour mesurer l'impact de nos décisions et les besoins des politiques nouvelles à conduire.

Qu'avez-vous emporté de votre expérience angevine au ministère ?

Christophe Béchu Le territoire angevin est un exemple. C'est vrai dans beaucoup de domaines, en particulier celui de la transition écologique. La cuisine centrale zéro plastique que nous venons d'inaugurer en est un. C'est aussi vrai sur la végétalisation et la déminéralisation des cours d'école. Et pour mémoire, le soir du conseil municipal de passation, le 18 juillet, nous avons présenté à deux voix, Jean-Marc Verchère et moi, le plan sur la modération des températures et de la climatisation dans les bâtiments publics. Sachant que les mesures prises au cours du premier mandat avaient déjà permis de diminuer de 15 % les dépenses de fluides de nos collectivités.

Jean-Marc Verchère C'est vrai que nous avons déjà beaucoup œuvré en faveur de la transition écologique ces dernières années. Je pense par exemple à la plantation de milliers d'arbres et la création de forêts urbaines, à la production de biogaz à l'usine de dépollution des eaux à la Baumette, ou encore à l'extension des réseaux de chaleur qui alimentent logements et équipements. Ces chaufferies au bois utilisent une énergie décarbonée.

JEAN-PATRICE CAMPION

Inauguration de la cuisine centrale Papillote et Compagnie, le 12 septembre.

Christophe Béchu Il faut s'inspirer de ce qui fonctionne sur le plan local, relever aussi ce qui ne marche pas. J'ai toujours eu la conviction que les territoires étaient la solution pour notre pays. Notamment dans la lutte collective que nous menons contre le réchauffement climatique. Nous allons avoir besoin de toutes les bonnes idées, car il est indispensable d'accélérer dans ce domaine.

THIERRY BONNET

Le nouveau maire lors de l'inauguration du salon du végétal, le 13 septembre.

Le choix de Jean-Marc Verchère pour vous succéder en tant que maire et président de la communauté urbaine a semblé tout naturel…

Christophe Béchu Quand je choisis Jean-Marc Verchère comme premier adjoint et que j'annonce, avant les élections de 2020, qu'il aura vocation à être mon bras droit et à me remplacer si je dois être appelé à d'autres responsabilités, il n'y a pas de secret. Ma joie, ma satisfaction, c'est qu'il ait accepté. Il est mon remplaçant naturel, à la fois en termes de connaissance des dossiers, de point d'équilibre dans l'équipe municipale et d'expérience, notamment au sein de la communauté urbaine grâce aux responsabilités qu'il a exercées comme maire de Saint-Mathurin-sur-Loire.

"Je suis honoré et enthousiaste. Angers et son territoire méritent qu'on se mobilise."
Jean-Marc Verchère

Jean-Marc Verchère, quel est votre état d'esprit au moment d'accepter cette double mission ?

Jean-Marc Verchère Je suis honoré et enthousiaste. La lourdeur de la charge peut sembler impressionnante, mais Angers et son territoire méritent qu'on se mobilise. J'y consacre toute mon énergie et même un peu plus. C'était déjà le cas hier. Je suis fier de travailler pour Angers, fier de succéder à Christophe Béchu et fier de poursuivre notre action au plus près des habitants.

THIERRY BONNET

Christophe Béchu et Jean-Marc Verchère, à l'issue de la passation de pouvoir, au conseil municipal du 18 juillet.

Comment définiriez-vous votre style ?

Jean-Marc Verchère Je pense être pragmatique, moins dans l'abstraction que certains peuvent cultiver. Ce qui me caractérise, c'est peut-être ma connaissance du territoire accumulée depuis cinquante ans, en tant que technicien puis comme élu.

Christophe Béchu J'ai envie d'ajouter que la patte Verchère, c'est pour moi le souci permanent de l'efficacité. Sans esbrouffe. Je retrouve l'ingénieur qu'il a été dans sa vie professionnelle avec le souci constant de la démonstration. Il n'est jamais venu me voir dans mon bureau en me disant qu'on allait réduire une rue de quatre à trois voies puisque cela passait selon les études. Il préférera toujours réaliser un aménagement provisoire pour être sûr que cela fonctionne.

Avec le concours des habitants ?

Jean-Marc Verchère Évidemment, dès que c'est possible. Je suis persuadé que la proximité avec les habitants est un atout. Je souhaite maintenir la rencontre avec les Angevins sous la forme d'une matinée sans rendez-vous par trimestre, dans un premier temps. Je vais relancer les réunions de quartier une fois par mois. Quant aux temps de concertation sur les projets à venir, ils se poursuivent également.

Allez-vous revoir certaines priorités, en ajouter d'autres ?

Jean-Marc Verchère L'actualité estivale nous impose la plus grande vigilance. Concernant le

réchauffement climatique, il y aura un avant été 2022 et un après. Cela confirme la nécessité de poursuivre la politique que nous menons déjà en matière de transition écologique. Plus globalement, je souhaite mettre en œuvre l'intégralité du projet présenté aux Angevins en 2020. La tenue de nos engagements fait partie de notre ADN. Même si le Covid est venu fortement perturber les deux premières années du mandat, notre engagement reste ferme en faveur du renouvellement urbain des quartiers Monplaisir et Belle-Beille, de la culture et de l'éducation. Pour cela, je peux compter sur une équipe soudée à mes côtés et sur le dévouement des agents qui sont une vraie plus-value.

Christophe Béchu J'insiste sur la notion d'équipe, essentielle à mes yeux. Hier, à Angers, je n'étais pas seul. J'étais au sein d'une équipe de 49 femmes et hommes. Elle est toujours là. Ce qui change, c'est celui qui l'incarne, celui qui porte la voix des élus auprès de la population, celui qui explique les décisions prises. Être maire, c'est être confronté tous les jours à des événements que vous n'imaginez pas.

"Être maire, c'est être confronté tous les jours à des événements que vous n'imaginez pas."
Christophe Béchu

Comme, par exemple, la hausse des dépenses d'énergie, la maîtrise de l'eau et la gestion des fuites…

Christophe Béchu Sur ces sujets, on ne part pas de rien. On recense 20 % de fuites d'eau sur le plan national. À l'échelle de la communauté urbaine, nous ne sommes qu'à 10 % et ce ratio ne cesse de diminuer grâce à notre politique d'investissement. Notre ambition est d'accélérer le rythme de renouvellement des canalisations. Sur ce sujet comme tant d'autres, le développement du territoire intelligent est une partie de la réponse. Demain, il y aura des capteurs afin de repérer rapidement les points de fuite.

Jean-Marc Verchère Le remplacement des candélabres est un autre exemple parlant. À l'échelle de la communauté urbaine, cela permettra une baisse de 68 % de nos factures d'énergie. C'est une chance d'avoir déjà lancé, fin 2019, ce grand projet au regard des prix de l'électricité aujourd'hui. Tout ce travail s'accélère et nous continuons de regarder comment aller encore plus loin dans la sobriété.

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont-elles anticipé ce surplus de dépenses énergétiques ?

Jean-Marc Verchère La situation est tellement inédite que personne ne peut prévoir jusqu'où va aller cette crise et quand elle va s'infléchir. Une chose est sûre, nous avons des atouts pour y faire face.

Christophe Béchu Une collectivité ne fonctionne pas comme un particulier. Elle négocie, par contrat, un prix pour une durée. Ce qui permet de la protéger. Jusqu'à présent, nous avons fait des choix sécurisés. Nous rentrons cependant dans un tourbillon. Il y aura des impacts mais le contexte que nous vivons vient valider toutes les décisions, prises depuis des années, d'investir dans la sobriété énergétique. Le plan Énergie-Bâtiments voté en juillet est le dernier exemple en date.

THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère.

Jean-Marc Verchère Ou encore le fait d'avoir, en dix ans, divisé par 14 les dépenses d'électricité liées aux décorations de Noël en systématisant le led et en réduisant les horaires d'allumage. C'est spectaculaire. En matière d'énergie, un tas de questions s'invite. Nous y travaillons, regardons attentivement les évolutions et nous adaptons.

Qu'est-ce que le maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole attend du ministre ?

Jean-Marc Verchère De la même façon qu'Angers, lieu d'expérimentation et d'anticipation, peut éclairer le ministère, nous allons être attentifs à ce que le gouvernement va mettre en œuvre pour accompagner les collectivités. Au niveau des financements, nous n'irons pas chercher plus que ce dont nous avons besoin, mais il est important qu'on ait l'œil et l'avis du ministre.

LOUISE MERESSE / TERRA

En déplacement dans l'Aude, le ministre Christophe Béchu sur le front des incendies, le 23 août.

Christophe Béchu Le fonds vert d'un milliard et demi d'euros à destination des collectivités, annoncé par la Première ministre, a pour objectif de lutter localement contre les effets et les causes du réchauffement climatique. Il pourrait tout à fait accompagner la Ville d'Angers dans son programme de végétalisation des cours d'école. À ce sujet, la Ville n'a pas attendu le soutien de l'État pour lancer son plan.

> *"Nous gardons un cap clair avec deux préoccupations constantes. Les plus fragiles et la transition écologique."*
> Christophe Béchu

Quels sont les dossiers prioritaires que vous avez placés en haut de la pile ?

Jean-Marc Verchère Ceux définis dans notre programme : la transition écologique, le renouvellement urbain et la culture. Réussir la mise en service des nouvelles lignes de tramway, dans quelques mois, est aussi une priorité. C'est un projet structurant qui change tout en matière de déplacements, de rapport à la ville. Plus largement, il y a également les halles à Cœur de Maine, le début des travaux des Rives vivantes… En résumé, nous continuons à transformer la ville et le territoire.

Christophe Béchu Nous gardons un cap clair avec deux préoccupations constantes : les plus fragiles tout d'abord. Je rappelle que la première décision prise au début de ce mandat a été d'abandonner une partie de nos indemnités d'élus pour augmenter les aides du centre communal d'action sociale. Et la transition écologique dans la continuité des Assises dont la feuille de route est actée. ■

Le nouveau visage de la communauté urbaine

Élu à une large majorité, Jean-Marc Verchère est devenu le président de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, le 12 septembre.

Le contexte électoral national – marqué par la présidentielle, en mai, puis les législatives, en juin – avait impacté la configuration de la gouvernance d'Angers Loire Métropole au début de l'été. À l'issue de la séance extraordinaire du 12 septembre, chacun y a trouvé ou retrouvé sa place. À commencer par le maire d'Angers, Jean-Marc Verchère, élu à la présidence pour succéder au ministre Christophe Béchu devenu rapporteur du budget au sein de la commission permanente.

C'est par un binôme d'élues que le nouveau président est désormais directement épaulé. Roselyne Bienvenu, première vice-présidente, pilote la cohésion des territoires et les ressources humaines et, désormais, la rénovation de l'habitat. Quant à la deuxième vice-présidente, Corinne Bouchoux, elle poursuit sa mission au bénéfice de la transition écologique et des mobilités. À la table des vice-présidences, au nombre inchangé de quinze membres, de nouveaux visages ont fait leur entrée : le maire de Trélazé, Lamine Naham **(1)**, à la responsabilité des bâtiments et des constructions scolaires, et les élus angevins, Constance Nebbula **(2)**, au déploiement du Territoire intelligent et à l'enseignement supérieur et la recherche, et Jacques-Olivier Martin **(3)**, aux réseaux de chaleur et à la voirie communautaire, nouvelle compétence depuis janvier. Geneviève Stall, maire de Verrières-en-Anjou qui a succédé à François Gernigon, élu député en juin dernier, et Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles-les-Vignes, ont également fait leur entrée au conseil communautaire. ■

Jean-Marc Verchère, le nouveau président, est épaulé par un binôme d'élues : Corinne Bouchoux et Roselyne Bienvenu.

1/

2/

3/

PHOTOS : THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

En réglementant l'accès de ses déchèteries, Angers Loire Métropole souhaite freiner l'augmentation des volumes de déchets qui y sont déposés et améliorer la disponibilité des agents pour le conseil aux usagers.

L'accès aux déchèteries va changer

Au 1er janvier, un badge par foyer sera nécessaire pour accéder aux déchèteries d'Angers Loire Métropole où le nombre de passages ne sera pas limité dans un premier temps. En jeu : la prévention des déchets pour en freiner la profusion et la maîtrise des coûts.

C'est décidé. À compter du 1er janvier, il faudra montrer patte blanche pour franchir les barrières des huit déchèteries que gère Angers Loire Métropole *(lire encadré ci-contre)*. Cela concernera aussi le centre de l'Ardoiserie dédié aux végétaux et aux gravats, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Et la déchèterie de Corné, à Loire-Authion. La raison en est simple : *"Les déchèteries d'Angers Loire Métropole doivent être réservées aux seuls particuliers qui vivent dans nos communes. Et ceci, selon un nombre de passages qui ne sera pas limité dans un premier temps. Les professionnels seront dirigés vers d'autre sites adaptés à leurs spécificités*, explique le vice-président en charge des Déchets et de l'Économie circulaire, Jean-Louis Demois. *L'idée semble bonne puisque nous sommes les derniers à la prendre. Autour de nous, toutes les déchèteries des autres territoires ont réglementé leur accès depuis longtemps."*

Devant la hausse constante des tonnages déposés, Angers Loire Métropole dit stop. *"Nos équipements enregistrent plus d'un million de passages par an. En comparaison, le territoire de Tours, de taille comparable, en compte 400 000"*, poursuit l'élu.

75 000 tonnes de déchets déposées

Sur les 150 000 tonnes de déchets collectées chaque année dans le territoire (dont les ordures ménagères, bacs jaunes et points d'apport volontaire), la moitié est déposée en déchèterie. On y recense les végétaux, pour 25 % du volume ; les gravats, pour 40 % ; et les déchets non recyclables (le tout-venant), pour 14 %. Ce dernier élément pèse, chaque année, 10 000 tonnes pour lesquelles il n'existe aucune autre solution que l'enfouissement. *"On y ajoute chaque année près de 2 500 tonnes de déchets refusés au tri*, constate le vice-président. *En réglementant l'accès à nos équipements, nous voulons sensibiliser encore davantage à la prévention des déchets et à la qualité du tri effectué en amont."* ■

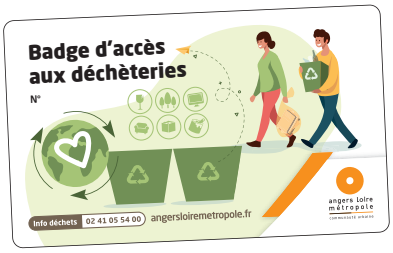

Mon badge, où et quand ?

Au 1er janvier, chaque foyer disposera d'un badge pour accéder aux déchèteries d'Avrillé, Bouchemaine, Corné, Emmaüs à Saint-Léger-de-Linières, Montreuil-Juigné, Verrières-en-Anjou, La Baumette à Angers, Saint-Barthélemy-d'Anjou (Villechien et Ardoiserie). Le nombre de passages n'y sera pas limité dans un premier temps. À partir du 17 octobre, il sera possible de commander son badge (gratuit) sur une plateforme dédiée en ligne sur angersloiremetropole.fr

Le réseau Irigo a revu ses tarifs

THIERRY BONNET

Le tarif "demandeur d'emploi" a été supprimé au profit d'un tarif plus solidaire.

Après huit années de gel de ses tarifs sur le réseau des bus et tramways Irigo, Angers Loire Métropole les a fait évoluer. En cause, *"une grille tarifaire peu lisible et qui génère des effets d'aubaine injustes. Par ailleurs, certains titres ne correspondent plus aux besoins"*, explique la vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Mobilités, Corinne Bouchoux.

Dès la mi-juillet, le principal changement a concerné la suppression du tarif "demandeur d'emploi" au profit d'un abonnement solidaire, basé sur le quotient familial. Ce nouveau tarif prend en compte les revenus de l'usager et non son statut. Depuis le 1er septembre, le prix du ticket acheté auprès du chauffeur est passé de 1,50 euro à 2 euros. *"D'autres solutions moins onéreuses existent pour les voyageurs occasionnels"*, précise encore l'élue. Le paiement sans contact, bientôt opérationnel, permettra d'utiliser sa carte bancaire comme titre de transport.

1,50 euro le ticket

Le prix du ticket acheté à l'unité (1,50 euro), dans les machines automatiques par exemple, a également été revu à la hausse de 10 centimes. Cette augmentation concerne aussi les titres unitaires "10 voyages" et "24 h tribu week-end". La gratuité est, en revanche, maintenue pour les moins de 6 ans et les voyages scolaires. Quant à l'abonnement des 6-25 ans, il a déjà été revu à la baisse de 10 % il y a trois ans. ■

Université, le campus de Belle-Beille à l'heure des grands travaux

36,7 millions d'euros, c'est le montant du plan État-Région 2021-2027 attribué à l'Université d'Angers. Début juillet, l'extension de La Passerelle a été inaugurée *(photo)*. Cet ensemble accueille notamment le service universitaire d'information et d'orientation, le service de santé universitaire, le relais handicap et l'association Terre des sciences. Du côté de la bibliothèque universitaire, les travaux en cours concernent essentiellement le bâtiment extérieur pour en améliorer le bilan énergétique. Début 2023, un autre chantier d'ampleur s'annonce à la faculté de lettres, langues et sciences humaines (7 000 étudiants). Celui-ci permettra d'agrandir les bâtiments de 1 400 m², côté boulevard Lavoisier, pour y installer un nouvel accueil, des salles de coworking…

JEAN-PATRICE CAMPION

EN BREF

Science

31E FÊTE DE LA SCIENCE

Deux événements sont au programme afin de faire découvrir au public les avancées scientifiques via expositions, démonstrations et rencontres. Rendez-vous pour cela à La Nuit européenne des chercheurs, le vendredi 30 septembre, de 18 h à minuit, au centre Pierre-Cointreau (CCI). Et les 15 et 16 octobre, au village des sciences, installé à l'Éseo, dans le cadre de la Fête de la science qui s'intéressera au changement climatique. terre-des-sciences.fr

Événement

6E SALON DU CHEVAL

Il est d'ores et déjà possible de prendre ses billets pour assister à la 6e édition du Salon du cheval, du 11 au 13 novembre, au parc des expositions d'Angers. Au programme : animations, spectacles, épreuves de saut d'obstacles, village pour les enfants, espace innovation et des nouveautés aussi comme les pôles western et courses. salon-cheval-angers.com

Concertation

PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Le dossier de consultation sur le projet de Plan de prévention du bruit dans l'environnement est à disposition du public, jusqu'au 31 octobre, rue des Ursules à Angers, au service Environnement Prévention des risques, le lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 ; et le jeudi, de 14 h à 19 h. Le public peut y consigner ses observations. Cartes de bruit également en ligne sur angersloiremetropole.fr

Le site retenu occupe 17,2 ha, en limite des communes de Trélazé et Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Le nouveau centre pénitentiaire sera construit à Brain-sur-l'Authion

Cinq mois après la concertation relative au choix du terrain présentant les meilleurs arguments pour accueillir le nouveau centre pénitentiaire, le site des Landes, situé à Brain-sur-l'Authion (Loire-Authion), a été retenu par l'État. Fin 2027, 850 détenus y seront incarcérés. En limite de Trélazé et de Saint-Barthélemy-d'Anjou, ce terrain de 17,2 ha se trouve précisément entre le rond-point de la Crémaillère-d'Argent, les anciennes pépinières Levavasseur, le bois de Verrières et le lieu-dit l'Avaloup. Le tout dans un environnement majoritairement naturel et agricole.

Lors de la concertation, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (Apij) avait également présenté l'alternative du site de la Bodinière, à Trélazé, et s'était engagée à expertiser sept autres implantations proposées par le public. Ce qui a été fait en mai, juin et septembre.

Si le terrain des Landes a finalement reçu les faveurs – notamment l'unanimité des élus et de la délégation de parlementaires conduite par Christophe Béchu auprès du garde des Sceaux – c'est qu'il coche les cases du cahier des charges avancé par le ministère de la Justice. Sa situation géographique, au sud de la route départementale 347, permettra par exemple un accès rapide au palais de justice et à l'hôpital d'Angers.

Un cahier des charges strict

Le cahier des charges prévoit aussi que le terrain doit être *"de forme régulière, plan et ne permettre aucune vue de proximité plongeante sur l'établissement"*. Il doit *"être situé dans un bassin d'habitat offrant des logements pour les personnels, des équipements collectifs et des transports en commun"*.

Le terrain des Landes répond à d'autres critères environnementaux notamment. Il s'agit principalement *"d'une friche d'activité agricole"* non inscrite en zone inondable. Autre point de vigilance : les Landes offrirait *"le meilleur compromis vis-à-vis des enjeux de préservation de la faune et de la flore"*. Pour s'en assurer, *"d'autres études environnementales seront réalisées sur les quatre saisons"*.

Un appel d'offres en conception-réalisation devrait être lancé dans le courant du premier semestre 2023 pour un démarrage des travaux dès 2024 et une ouverture en 2027.

Mais pour que le projet soit arrêté, les documents d'urbanisme tels que le Schéma de cohérence territoriale (Scot) et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) devront devenir compatibles. Une concertation en ce sens sera ainsi lancée en 2023, après que le projet aura fait, lui aussi, l'objet d'une enquête relative à son utilité publique. ■

850 détenus dont 60 femmes

Le futur centre pénitentiaire accueillera 850 détenus, dont 60 femmes, dans des quartiers "maison d'arrêt" et des quartiers "centre de détention", les deux publics ne répondant ni des mêmes faits, ni du même type de condamnation. Un quartier de semi-liberté (38 places) serait, dans le même temps, conservé à Angers. Ce projet s'inscrit dans le plan plus global du ministère de la Justice de construire 15 000 places supplémentaires de détention, en France, d'ici à 2027. D'un montant de 150 millions d'euros, entièrement financés par l'État, le nouveau centre pénitentiaire remplacera l'actuelle maison d'arrêt du Pré-Pigeon d'Angers, ouverte en 1856. En octobre dernier, celle-ci recensait encore 416 détenus pour 266 places.

La première cuisine collecti

Depuis le 1er septembre, la nouvelle cuisine collective de Papillote et Compagnie relève le défi du zéro plastique pour conditionner les 13 500 repas qu'elle produit et livre, chaque jour, dans les écoles de l'agglomération.

Jeudi 1er septembre. Un mois, quasi jour pour jour, que les équipes de Papillote et Compagnie ont pris possession de leur nouveau site de 3 000 m², construit à proximité d'Aquavita, au nord d'Angers. À l'heure de l'embauche, les équipes sont au complet pour relever le défi de la rentrée scolaire et des 13 500 repas qui seront servis, ce midi, dans des écoles maternelles et élémentaires de l'agglomération. Au rez-de-chaussée, chacun tient son rôle dans un ballet que le mois d'août a permis de rôder. Ici, dans la salle "pâtisserie", on associe le sucre au fromage blanc ; là, on compte les gâteaux secs qui l'accompagneront ; là encore, les aides-cuisiniers touillent les épinards à la crème fraîche. Pour que tout soit parfait et cuit à point, une trentaine de personnes s'affairent, à l'aise dans leur nouvelle cuisine de 600 m² largement vitrée, leur permettant d'œuvrer à la lumière naturelle. *"80 % des plats sont concoctés par nos soins, de l'entrée au dessert, y compris les vinaigrettes et les sauces"*, précise le chef cuisinier, Anthony Routhiau. Autres points de satisfaction : 52 % des produits servis aux jeunes convives sont locaux et 35 %, bio.

Bacs inox

Mais le défi du jour relève tout autant du côté du contenu que du contenant. *"Nous avons mis les barquettes plastique jetables au placard au profit de bacs inox que nos équipes ont contribué à imaginer et à adapter à nos besoins avec une entreprise de l'Isère. Il s'agit d'une innovation 'made in Papillote et Compagnie' et nous en sommes très fiers,* se réjouit la directrice, Sophie Sauvourel. *Le secteur de la restauration collective doit avancer sur ces questions de transition écologique, la nôtre en est sûrement le meilleur exemple en France à ce jour."* Si le verre a déjà détrôné le plastique dans les restaurants scolaires depuis 2019, les barquettes plastique étaient encore utilisées pour conditionner les repas. *"Désormais, toutes nos préparations sont déposées dans ces bacs inox sécurisés d'un point de vue alimentaire et ergonomiques dans leur manipulation"*, explique Pauline Vernin, en charge du développement durable. Et s'ils sont encore remplis à la main, leur scellage et leur étiquetage – à jet d'encre pour limiter le papier – ont nécessité l'installation de deux chaînes de conditionnement, mises au point avec et par une entreprise de Vendée. Ce n'est pas tout. La nouvelle cuisine est munie d'une mini-station de dépollution de ses eaux usées et son ensemble est raccordé à la chaufferie du quartier. *"Nous avons aussi fait le choix d'un procédé innovant de production de froid au CO_2 qui a un impact beaucoup plus faible sur l'environnement, jusqu'à 1 500 fois moins polluant par rapport aux fluides frigorigènes classiques. Le froid est capital dans une cuisine collective : en amont pour stocker les denrées, en aval pour refroidir rapidement les plats en sortie de cuisson"*, conclut Sophie Sauvourel. ■

PHILIPPE NOISETTE

Le chef cuisinier, Anthony Routhiau.

27 tonnes : le volume de plastique évité en un an grâce au remplacement des barquettes plastique par des bacs inox pour conditionner les repas.

80 grammes : le poids du gaspillage alimentaire, par jour et par enfant, alors que la moyenne en France affiche 120 grammes. Papillote et Compagnie déploie un programme d'animations anti-gaspi dans les écoles qui en font la demande.

18 communes d'Angers Loire Métropole sont actionnaires de la société publique locale Angers Loire Restauration, dont Papillote et Compagnie est la marque.

PHILIPPE NOISETTE

PHILIPPE NOISETTE

ve zéro plastique de France

Les équipes de Papillote et Compagnie ont contribué à mettre au point des bacs inox ergonomiques et sécurisés d'un point de vue alimentaire. Remplis à la main, ceux-ci sont ensuite scellés et étiquetés par jet d'encre via deux chaînes de conditionnement semi-automatiques.

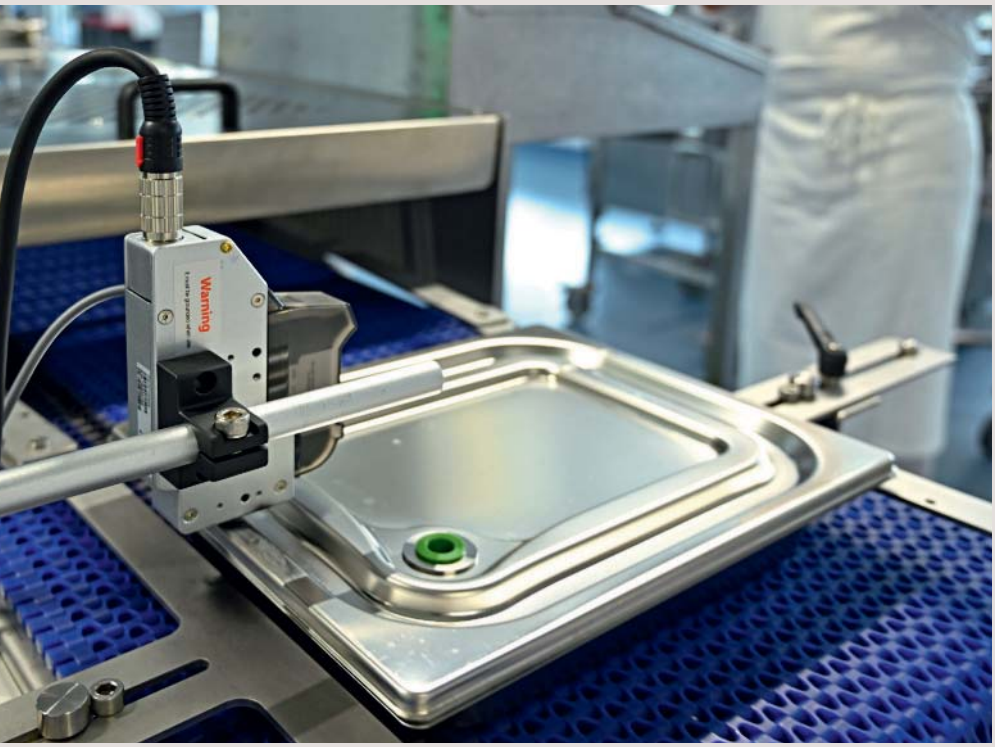

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

Benoît Pilet

président d'Angers Loire Restauration

"Je suis très fier du travail accompli par les équipes de Papillote et Compagnie. Nous concrétisons aujourd'hui un travail de plus de sept années pour accompagner la transition écologique et énergétique. Le développement durable est d'abord humain, avec un outil pensé par les salariés pour être en parfaite adéquation avec leurs pratiques et être en mesure de toujours offrir plus de qualité à nos jeunes convives. Toute cette démarche accompagne les filières agricoles locales et le respect du produit."

PHILIPPE NOISETTE

Sophie Sauvourel

directrice de Papillote et Compagnie

"Les enjeux de transition écologique ne se limitent pas au bâtiment et aux équipements. Cela passe aussi par la réduction du gaspillage alimentaire et par une alimentation plus responsable, en soutien aux filières agricoles locales, sur laquelle Papillote et Compagnie a aussi une longueur d'avance avec 35 % de bio et 52 % de produits locaux."

Loire-Authion

Du rock et des vaches pour tous les publics

Du rock pour la musique, des vaches et des veaux pour la campagne, voici résumé le festival qui se tiendra les 8 et 9 octobre, salle Jeanne-de-Laval, à Andard. 24 ans que l'aventure dure et on le doit à l'association Rock'n co, section de l'amicale laïque de Brain-Andard. Le principe : proposer deux temps forts pour couvrir un public le plus large possible. Notamment les plus jeunes avec "Du rock et des veaux", pour un dimanche après-midi festif avec le spectacle de New Kidz, mais aussi des jeux, du maquillage et la découverte d'activités liées à l'univers circassien. Samedi soir, dès 19 h 30, il reviendra au groupe de ska-rock, Dubioza Kolktiv, en provenance de Bosnie-Herzégovine, d'assurer la tête d'affiche également occupée par Radio Byzance, Rasipgaous, Raavni. ■

Avrillé

La déchèterie du Lac-Bleu, plus grande et plus moderne

PHILIPPE NOISETTE

Après six mois de travaux, la déchèterie du Lac-Bleu a rouvert ses portes, début août, à Avrillé. Celle-ci a été entièrement réhabilitée et agrandie sur l'ancien terrain occupé par le centre technique municipal. Au niveau supérieur, onze quais répondent désormais aux besoins et consignes de tri. C'est ici que les usagers peuvent notamment déposer leurs déchets d'équipements électroniques et électriques (D3E), les déchets diffus spécifiques (DDS) et ceux destinés au réemploi. Pour sécuriser les déplacements piétons et automobiles, la signalisation verticale et horizontale a été revue, dès l'entrée.
Au niveau inférieur enfin, une plateforme permet désormais de déposer directement au sol les déchets et les gravats, évitant ainsi tout risque de chute pour l'usager. ■

Le développement durable à Écouflant

Le 1er octobre, Écouflant inaugure sa première journée dédiée au développement durable. De nombreuses animations seront proposées : ramassage de déchets, sensibilisation au compostage, ateliers emballages éco-responsables, conférence sur le potager et une donnerie spéciale enfants (dépôt à la Grange d'Éventard, de 9 h à 10 h, suivi de la donnerie jusqu'à 12 h). ecouflant.fr

EN BREF

Loire-Authion

LA SAISON CULTURELLE OUVERTE

Lancée le 25 septembre à l'occasion du Ban'Quai à Saint-Mathurin-sur-Loire, Loire-Authion affiche 7 dates jusqu'à mi-janvier. Prochain rendez-vous, le 14 octobre, à l'espace du Séquoia de Corné, avec le Grand Orchestre de poche par la Cie Zigomar (clown et ukulélé). loire-authion.fr

Mûrs-Érigné

LA SCÈNE MUSICALE LOCALE EN IMAGES

La collection de CD d'artistes locaux de la médiathèque Jean-Carmet a reçu le label "pôle ressources Scène musicale 49" du Bibliopôle, le réseau de lecture du département. Pour inaugurer ce fonds (600 références), l'expo "Scène ligérienne" présente, jusqu'au 15 novembre, des photos des artistes Denis Péan, Gérard Pierron, du duo Joanne O Joan (équipe espoir Chabada 2022), d'Alex Grenier et son quartet… 60 tirages signés Jeanne Bonnet, Jordane Chaillou, Christophe Martin, Stéphane Mouton, Jef Rabillon et Fabien Tijou.

Savennières

Deux “immortels”, des livres et du vin

Les “alchimistes” du festival littéraire Terres à vins, Terres à livres sont de retour à Savennières, les 5, 6, 8 et 9 octobre. Cette année, sa présidente, l’académicienne Danièle Sallenave, accueillera son homologue, “l’immortel” Jean-Christophe Rufin. Dès l’ouverture, celui-ci rencontrera lycéens et étudiants avant de participer à un dîner-débat au cours duquel seront notamment abordés son engagement pionnier à Médecins sans frontières et sa passion pour la haute montagne (salle du Fresne, sur réservation).

Samedi, place aux débats littéraires. Ceux-ci seront animés par le comité de lecture du festival et par l’Angevin Antoine Boussin, ex-directeur de la librairie Richer, devenu le “confident des écrivains”. Le débat mettra en présence Danièle Sallenave, à l’occasion de la sortie de son livre *Rue de la Justice*, et Wilfried N’Sondé, auteur et musicien, reconnu pour ses récits d’aventures historiques, où il explore les thèmes de l’exil et de l’altérité. Le soir, l’auteur, accompagné de son frère, Serge N’Sondé, proposera une lecture musicale au château des Vaults (à 20 h). Entre autres rendez-vous, à noter la conférence du vigneron Nicolas Joly, à la Coulée-de-Serrant (samedi, à 10 h), une promenade avec le géologue Fabrice Redois (dimanche, à 10 h) et un échange entre Jean-Robert Pite et Élisabeth Verry sur “l’histoire du paysage viticole de la France et de la confluence de la Maine et de la Loire” (dimanche, à 14 h 30). ■

festival-savennieres.fr

DR

Danièle Sallenave.

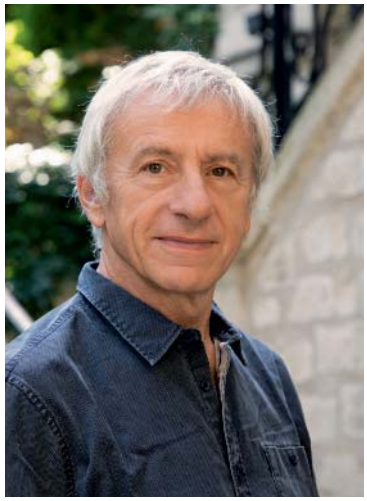

DR

Jean-Christophe Rufin.

Saint-Léger-de-Linières

La communauté d’Emmaüs toujours plus écologique

Depuis la rentrée, les compagnons et les amis d’Emmaüs Angers affichent un large sourire sur leur site du Sauloup, à Saint-Jean-de-Linières. La première phase de leur chantier de requalification, engagée à l’automne, a été rondement menée.

Pour marquer l’ouverture de la nouvelle salle de vente de 1200 m², festivités et visites guidées étaient organisées les 23 et 24 septembre, à l’occasion de l’inauguration par le ministre Christophe Béchu. L’occasion pour les visiteurs de mesurer à quel point l’engagement d’Emmaüs Angers dans la transition écologique est poussé. 31 tonnes de matériaux issus du réemploi ont été utilisées pour la construction de la nouvelle salle et l’extension de la salle de restaurant. On y retrouve, entre autres, les poutres de l’ancienne patinoire d’Angers ou encore des PVC déclassés fournis par l’entreprise locale Bouvet. Ce chantier s’accompagne d’autres projets visant à relier la salle de vente à une chaufferie bois ou encore de la géothermie pour chauffer les ateliers. Emmaüs a également programmé l’installation de 520 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la nouvelle salle et d’ombrières sur ses deux parkings. Pour découvrir les nouvelles installations, à noter les prochaines ventes spéciales : dentelles, les 30 septembre et 1er octobre ; musique, le 5 novembre ; et bijoux, les 2 et 3 décembre. ■

emmaus-angers.fr

PHILIPPE NOISETTE

La nouvelle salle de vente (1200 m²) est ouverte les mercredis et samedis, le matin et l’après-midi, et les vendredis après-midi.

Les véloroutes tisseront la toile du réseau cyclable

D'ici à deux mois, l'enquête portant sur les habitudes de déplacements des habitants de l'agglomération livrera ses résultats. *"Nous y verrons plus clair, mais nos objectifs sont écrits dans le plan Vélo depuis trois ans. Chaque année, nous consacrons 2 millions d'euros à ce sujet en vue de répondre aux attentes des citoyens volontaires pour laisser leur voiture au garage"*, explique la vice-présidente à la Transition écologique et aux Mobilités, Corinne Bouchoux, qui n'en démord pas: *"Les subventions, attribuées aux citoyens qui achètent un vélo, n'auraient pas de sens si, en paralèlle, nous n'aménagions pas un réseau qui assure des continuités cyclables sécurisées des communes vers Angers, par exemple."*
C'est dans ce contexte que la première véloroute du territoire a vu le jour cet été. Un tronçon de 1,8 km aménagé entre les giratoires de Pouillé, aux Ponts-de-Cé, et Vernusson-Pierre-Martine, à Sainte-Gemmes-sur-Loire. L'enjeu ici a été de sécuriser les carrefours et de séparer la circulation automobile des deux-roues, en construisant une séparation en béton, tout en conservant un axe routier à une voie. Virginie, 38 ans, l'utilise pour la première fois: *"Le revêtement au sol est roulant; je me sens en sécurité malgré le trafic assez soutenu,* assure-t-elle. *J'imagine que cet aménagement se raccordera à la future passerelle de Bouchemaine."*
C'est en effet le projet que Corinne Bouchoux soutient. *"Côté Ponts-de-Cé, l'aménagement d'une passerelle commence tout juste. Elle permettra de relier la zone de Moulin-Marcille sachant qu'une bande cyclable existe déjà avenue Galliéni"*, précise l'élue.

Du sur-mesure

Tisser la toile du futur réseau cyclable de l'agglomération, en lui donnant une réelle lisibilité est un travail sur mesure qui prend du temps. Pour gagner en efficacité, les véloroutes n'excluent pas de se greffer, au passage, aux voies vertes déjà plébiscitées par les vélotafeurs. Les Boucles vertes, entre Avrillé et Angers, via le pont de Segré, ou entre Saint-Barthélemy-d'Anjou et Angers, en sont de bons exemples. De leur côté, les communes se mobilisent en améliorant leur offre cyclable. C'est le cas de Montreuil-Juigné, Beaucouzé ou encore Le Plessis-Grammoire. *"Pour offrir une fort potentiel de circulation, les véloroutes doivent mettre les communes à moins de 30 mn d'Angers. L'idéal étant qu'elles desservent un ou plusieurs équipements majeurs ou encore qu'elles se rabattent vers le tramway, les bus ou le train"*, poursuit Corinne Bouchoux.

JEAN-PATRICE CAMPION

Aménagée sur 1,8 km entre Les Ponts-de-Cé et Sainte-Gemmes-sur-Loire, la véloroute dessert la zone d'activités, les établissements scolaires, le lycée de Pouillé notamment, ainsi que la zone d'agriculture protégée et le pôle horticole.

CHIFFRE

1,3

million d'euros : le montant des subventions accordées par Angers Loire Métropole, depuis mi-2019, aux habitants en ayant fait la demande suite à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou non. Depuis novembre 2021, cette subvention a en effet été étendue à l'achat d'un vélo "normal", à la suite des Assises de la transition écologique. Depuis le début de l'année, ces aides représentent 357 000 euros.
angersloiremetropole.fr

En projet aussi...

Dès mi-2023, la deuxième véloroute pourrait relier le bourg d'Écouflant à Angers. À l'étude également, une liaison Angers-Beaucouzé à prolonger vers Saint-Léger-de-Linières.
À Loire-Authion aussi, un projet viserait à relier Brain-sur-l'Authion à la gare de La Bohalle, connecté à la Loire à vélo. L'itinéraire Verrières-en-Anjou/Angers, via le parc des expositions, mériterait d'être aménagé car ici les besoins sont croissants avec le nouveau quartier Provins d'Écouflant et l'ensemble scolaire Saint-Aubin-la-Salle. Autre option: l'axe Angers/Sainte-Gemmes-sur-Loire via le parc du Hutreau. Autant de sujets à l'étude pour lesquels divers partenaires sont consultés tels que Place au vélo, les Boîtes à vélo, la Prévention routière... ■

Toutes les sorties sur angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

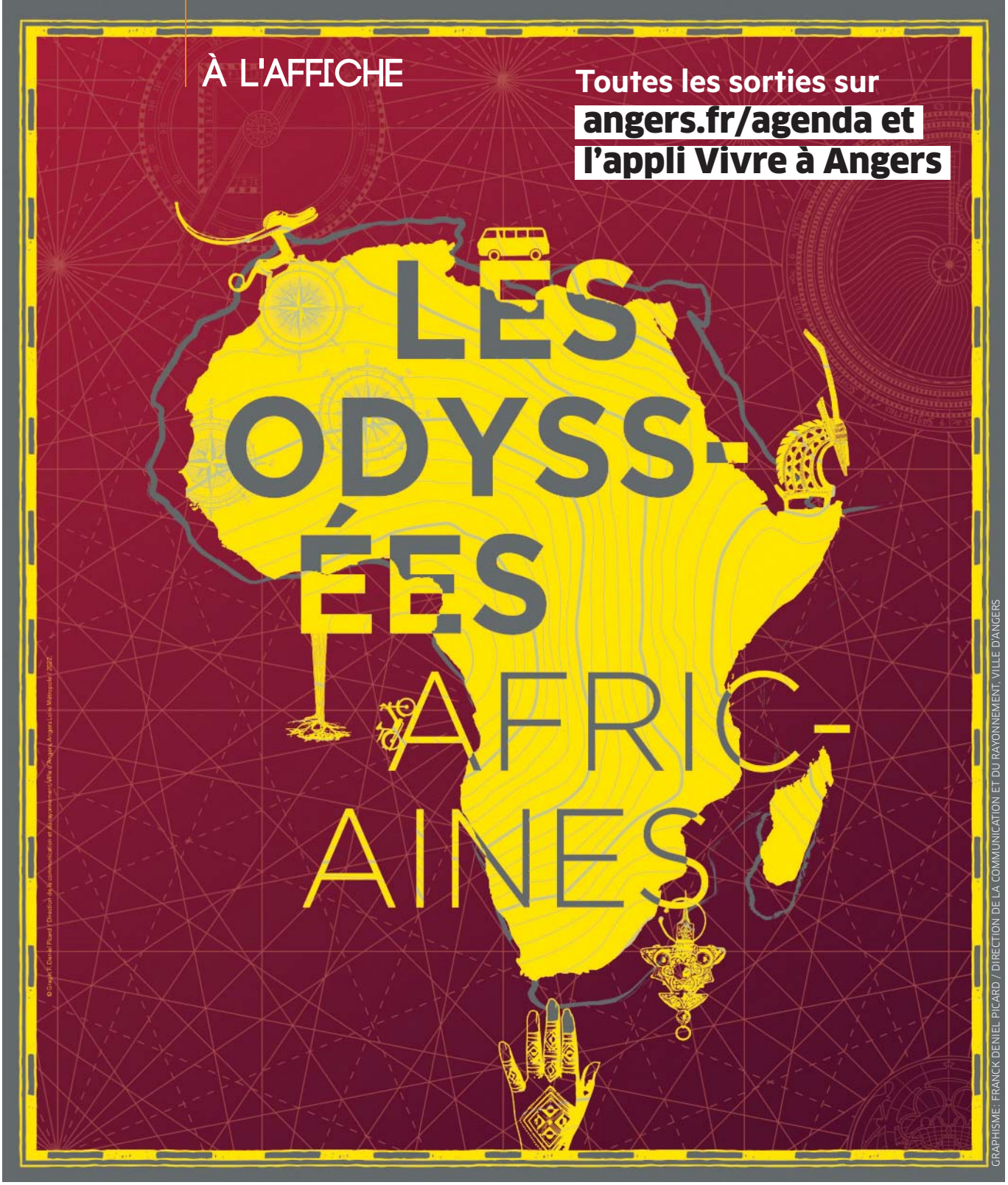

CULTURES D'AFRIQUE

Événement ! La Ville lance la première édition des Odyssées africaines, un nouveau rendez-vous bisannuel consacré aux cultures plurielles du continent africain. Du 14 au 24 octobre, plusieurs pays sont mis à l'honneur : Sénégal, Éthiopie, pays du Maghreb, Burkina Faso… et, bien évidemment, le Mali et sa capitale Bamako qui noue avec Angers un partenariat historique. L'invitation au voyage proposée par ces odyssées est jalonnée de nombreux temps forts : conférences, ateliers-découvertes, expositions, initiations (danses, percussions), projections, spectacles, rencontres sportives et encore concerts proposés par le Chabada dans le cadre de sa programmation "Saga africaine". Parmi ceux-ci, celui de Kandy Guira et son Faso électro-pop, le 14 octobre. À noter également, le 16 octobre, la reconstitution d'un mariage maghrébin, aux greniers Saint-Jean : tenues traditionnelles, DJ, atelier henné, dégustations… **Programme complet à venir sur angers.fr**

AU 1ER JANVIER 2023

MISE EN PLACE DU Badge d'accès aux déchèteries

Faites votre demande dès le 17 octobre 2022
et recevez votre badge par courrier avant le 1er janvier 2023.

Info déchets 02 41 05 54 00

angersloiremetropole.fr

Flashez moi

angers loire métropole
communauté urbaine